

# SORTIE DE TERRITOIRE POUR UN MINEUR FRANÇAIS

Prévoir un délai d'une semaine pour l'obtention du document

**Celle-ci est valable uniquement en Europe et accompagnée de la carte nationale d'identité en cours de validité du mineur**

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à :

Adresse :

*Autorise l'établissement d'une autorisation de sortie de territoire en faveur du mineur :*

Nom :

Prénom :

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à :

*Cocher la case correspondante :*

- Déclare sur l'honneur être mère célibataire et avoir le plein exercice de l'autorité parentale.
- Déclare sur l'honneur (**en cas de mariage**) n'être ni divorcé(e), ni séparé(e) de corps, ni en instance de divorce.
- Déclare sur l'honneur (**en cas de divorce**) être investi du droit de garde du mineur.
- Déclare sur l'honneur (**en cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale**) agir avec l'accord de l'autre parent.
- Déclare sur l'honneur (**en cas de tutelle**) exercer la tutelle.

Fait à ROISSY EN BRIE le

Signature :

Pièces à fournir :

- Livret de Famille
- Carte d'identité de l'enfant
- Carte d'identité du parent
- Justificatif de domicile récent
- En cas de divorce : jugement de divorce

**LES ENFANTS TITULAIRES D'UN PASSEPORT EN COURS DE VALIDITÉ SONT EXEMPTÉS DE SORTIE DE TERRITOIRE.**